

LE SURRENDETTEMENT DANS LES HAUTES-PYRENEES

Année 2002 : 347 dossiers ont été déposés

Année 2003: 436 dossiers ont été déposés

Janvier 2003 : 35 dossiers Janvier 2004 : 41 dossiers

Février 2003: 37 dossiers Février 2004 : 38 dossiers

72 dossiers

79 dossiers

On constate sur 2003 une augmentation des dossiers par rapport à 2002. Il convient de tempérer cette croissance qui est due, en partie, par un effet de médiatisation de la loi Borloo. Les deux premiers mois de 2004 sont sensiblement identiques à ceux de 2003.